L. LXVI.

mêmes brisé t
oncle, qui v
respectueux,
père a voulu
doute, l'imm
reil triomphe.
traire, qu'on
enfans légitin
aimé leur pèr

£1. 15:
E2
Bat 76-5

LA VACCINE

SOUMISE

AUX SIMPLES LUMIÈRES

DE LA RAISON.

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b22022454

LA VACCINE

SOUMISE AUX SIMPLES LUMIÈRES DE LA RAISON,

OU

CONFÉRENCES VILLAGEOISES SUR LA VACCINE.

OUVRAGE DÉDIÉ AUX PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE DES VILLES ET DES CAMPAGNES.

PAR C.-C.-H. MARC,

Docteur en médecine, Archiviste de la Société Médicale d'Emulation, Membre des Sociétés de Médecine et Galvanique de Paris, et de celle d'Encouragement pour l'industrie Nationale; Membre correspondant de la Société physico-médicale d'Erlangen.

A PARIS,

Chez CROCHARD, rue de l'Ecole de Médecine, N.° 3.

A. KOENIG, Quai des Augustins, N.° 25.

1809.

5 10 67

L'Auteur ne reconnaît que les exemplaires revêtus de sa signature.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LETTRE

ADRESSÉE A L'AUTEUR,

PAR LE DOCTEUR HUSSON,

Secrétaire du Comité central de Vaccine.

Paris, le 17 Avril 1809.

Le Secrétaire du Comité central de Vaccine, établi près S. Excellence le Ministre de l'intérieur,

A MONSIEUR MARC,

Docteur en Medecine, à Paris.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai présenté au Comité, dans sa Séance du 14 de ce mois, l'ouvrage que vous venez de publier sur la Vaccine, et que vous avez eu la complaisance de me faire parvenir.

Les vues de bien public qui vous ont dirigé dans la rédaction de cet ouvrage, et la manière dont vous avez su présenter les connaissances les plus nécessaires à la pratique de la Vaccine, ont fixé particulièrement l'attention du Comité.

Il ne doute pas que votre travail n'atteigne le but que vous vous êtes proposé, et c'est avec beaucoup d'empressement que je vous témoigne la satisfaction que tous les membres du Comité ont éprouvée en jugeant du bon esprit dans lequel le plan de votre travail et le travail lui-même ont été conçus.

Permettez que je joigne à l'assurance des sentimens d'estime du Comité, celle de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé HUSSON.

PRÉFACE.

Les écrits que la France a vu paraître sur la Vaccine, depuis la découverte de ce précieux préservatif, sont tellement nombreux, que j'ai plus d'une fois hésité si j'offrirais au public l'essai que je lui soumets aujourd'hui. Voici les motifs qui m'ont décidé :

J'ai cru avoir remarqué que les instructions sur la Vaccine (je ne parle point de celles destinées aux gens de l'art), n'étaient point assez populaires pour pouvoir être facilement saisies par toutes les classes, et principalement par cette portion si nombreuse et si intéressante de la société, qui se livre exclusivement aux travaux des champs. Si l'esprit des gens de la campagne est moins cultivé que celui des citadins, leur jugement est droit, et ne demande qu'à être convenablement dirigé. Aussi ai-je, en parlant autant que

possible à leurs sens, soumis la Vaccine *aux simples lumières de la raison.*

Cet ouvrage paraît, il est vrai, un peu tard ; mais il n'en deviendra que plus convainquant : moins encore par la force des raisonnemens, que par l'empire que des faits imposans et une longue expérience exercent à juste titre sur l'opinion publique.

D'après ces considérations, j'ai été obligé de sacrifier constamment l'élégance des phrases à leur extrême clarté. J'ose croire néanmoins que même les pères et mères de famille d'une éducation soignée, pourront tirer quelque fruit de la méditation de cet écrit.

J'espère qu'il pourra fixer un instant l'attention de mes lecteurs, et celle sur-tout des autorités constituées et des ministres des autels.

LA VACCINE

SOUMISE AUX SIMPLES LUMIÈRES DE LA RAISON,

OU

CONFÉRENCES VILLAGEOISES

SUR LA VACCINE.

DANS le village de C*, aux environs de Paris, existe un vieillard vénérable. Ministre de la religion, il croirait remplir imparfaitement ses devoirs, s'il n'instruisait ses paroissiens sur les objets même dont peut dépendre leur bonheur en ce bas-monde. S'agit-il, par exemple, d'une amélioration en agriculture, il est le premier à la leur proposer; il écoute avec attention leurs observations, les adopte si elles sont justes, et c'est toujours avec douceur,

et seulement par la force des raisonnemens qu'il relève leurs erreurs. Il a pour maxime *qu'il ne faut contraindre personne, mais qu'il faut éclairer; et que l'homme une fois convaincu de la vérité d'un principe, en admet tôt ou tard les conséquences.*

Il s'intéresse sur-tout à la santé des villageois, dont il dirige les consciences: il regarderait avec raison comme un péché, toute légéreté ou toute indifférence qui tendrait à la compromettre. Ce digne curé, pour mieux instruire ses paroissiens, a établi dans son presbytère, ce qu'on appelle des conférences ou entretiens. Les chefs de famille s'y réunissent ordinairement une fois par semaine, après l'heure des travaux.

La nature du sujet qui doit être traité, permet qu'on y admette quelquefois les femmes, et même les jeunes gens. J'ai assisté à plusieurs de ces conférences: comme elles m'ont présenté le plus grand intérêt, j'ai cru devoir les publier

et me suis imposé la loi d'en retracer, non pas seulement l'esprit ; mais encore, autant qu'il m'a été possible, l'exactitude littérale.

PREMIÈRE CONFERENCE.

Le Curé. M. Martin, Chirurgien du village. *Georges Bonnefoi* et *Lise Bonnefoi*, sa femme. *Mathurin Vaillant* et *Catherine Vaillant*, sa femme. *Jean Rétif*, et *plusieurs autres Villageois* et *Villageoises.*

LE CURÉ.

Bon soir, mes enfans ! sommes-nous tous assemblés ?

GEORGES BONNEFOI.

A peu près tous, monsieur le Curé ; car, d'après la liste de convocation que vous m'avez remise, je trouve qu'il ne manque que trois personnes, qui ne tarderont probablement pas d'arriver.

LE CURÉ.

N'importe ; nous allons toujours com-

mencer notre entretien. Nous aurons beaucoup de choses à nous dire ; il faut mettre à profit tous nos instans.

CATHERINE VAILLANT.

Monsieur le Curé a donc des choses bien extraordinaires à nous communiquer? car les femmes, toutes curieuses qu'elles sont, n'ont pas toujours le bonheur d'être admises à la conférence.

LE CURÉ.

Cela n'arrive pas souvent, il est vrai, par la raison toute simple, qu'il est une infinité d'objets qui concernent moins les femmes que les hommes. Mais aujourd'hui, mes amis, j'ai à vous entretenir d'un point qui intéresse particulièrement la sensibilité maternelle. Veuillez m'accorder votre attention.

TOUS.

Nous vous écoutons, monsieur le Curé!

LE CURÉ.

Vous rappelez-vous, mes enfans, de ce qui s'est passé il y a aujourd'hui un an?

GEORGES BONNEFOI.

Si nous nous en rappelons ! Il y a aujourd'hi un an qu'on enterra ce pauvre Mathieu, fils unique d'une veuve infirme. C'était un bien brave garçon, que ce Mathieu. Çà n'avait que dix-huit ans; mais çà travaillait comme un homme. C'était lui qui nourrissait sa mère. Cette pauvre femme ! elle ne lui a pas survécu long-tems. Quant à lui, nous l'avons tous pleuré comme si c'eût été notre propre enfant.

LE CURÉ.

Vous rappelez-vous aussi de quelle maladie il est mort ?

MATHURIN VAILLANT.

C'est de la petite vérole.

LE CURÉ.

Eh bien, mes amis ! j'ai cru devoir profiter de l'anniversaire du déplorable événement qui occasionna une tristesse générale parmi nous, pour vous parler, non pas de la petite vérole, mais d'un moyen sûr de s'en garantir.

CATHERINE VAILLANT.

Monsieur le Curé, vous nous avez habitués à vous parler avec franchise; je vais user de ce droit. Je vois où vous voulez en venir. Vous voulez nous parler de la petite vérole des vaches. Çà s'appelle la vaccine, et on prétend que çà préserve les enfans de la véritable petite vérole. Quant à moi, je n'en crois rien, et je ne consentirai jamais à laisser vacciner les miens.

TOUTES LES FEMMES ET QUELQUES MARIS.

Ni moi! ni moi!

LE CURÉ.

Mes amis! vous venez de commettre une faute bien grave: vous condamnez une chose sans la connaître!... Mon but, vous le savez, en vous réunissant chez moi, est de vous entretenir et de vous éclairer sur les objets qui peuvent contribuer à votre bonheur et à votre tranquillité. Je n'ai pas le pou-

voir de vous forcer à faire ce que je crois vous être utile; d'ailleurs, je l'aurais, ce pouvoir, qu'il n'entrerait pas dans mon caractère d'en user. C'est donc plutôt d'après votre propre conviction, que je me propose de diriger votre volonté; et monsieur Martin, notre brave chirurgien, en qui vous avez tous confiance, m'assistera dans cette entreprise difficile. Or, lui et moi nous sommes partisans de la vaccine; vous autres, vous n'avez pas l'air d'y ajouter grande foi. Eh bien! vous nous ferez toutes vos objections: nous tâcherons d'y répondre; et si vous êtes vainqueurs, nous vous promettons de ne jamais plus vous dire un mot sur la vaccine. Mais si, au contraire, c'est nous qui gagnons, vous serez assez justes pour vous avouer vaincus, et pour ne pas vous opposer, par un entêtement qui alors deviendrait condamnable, à l'application de la plus heureuse des découvertes. Or donc, préparez vous tous au combat.

UN VILLAGEOIS.

Mais nous ne voulons pas nous battre, monsieur le Curé.

LE CURÉ.

Je veux dire, que vous ayez à vous préparer à un combat d'opinions. Cependant, avant d'en venir là, mes enfans, permettez moi de vous retracer quelques vérités. Vous savez tous quelle terrible maladie est la petite vérole, combien les pauvres enfans en souffrent; mais ce à quoi vous n'avez peut-être pas réfléchi, c'est au nombre effrayant de ceux qui y succombent. Combien croyez vous, qu'année commune, il meurt en Europe de personnes par la petite vérole ?

MATHURIN VAILLANT.

Comment voulez-vous que nous sachions çà ?

LE CURÉ.

Il en meurt en Europe, qui n'est qu'une seule partie du monde, *quatre cent cinquante mille !*

CATHERINE VAILLANT.

C'est effrayant, si cela est ; mais je ne conçois pas comment on peut savoir çà.

LE CURÉ.

Rien de plus aisé. Vous savez que dans les paroisses on tient des registres de naissances et de décès. A la fin de chaque année, les curés font un relevé de ces registres. Dans beaucoup de pays les causes des décès sont spécifiées, de sorte qu'en relevant les listes mortuaires, on est parvenu à savoir combien, dans chaque année, la petite vérole avait enlevé d'habitans. Après cela on a comparé le nombre des personnes mortes de la petite vérole, au nombre total des naissances et des habitans, et on a pu, par ce moyen, savoir combien cette maladie moissonnait d'hommes, même dans les pays où on ne tient pas des listes aussi exactes. Pour vous faire encore mieux comprendre la chose, je vous dirai que sur soixante-douze mille habitans, on compte gé-

néralement trois mille naissances par an. On comptait avant l'introduction de la vaccine, trois cents décès occasionnés par la petite vérole seulement. En conséquence, dans une province de cent quarante-quatre mille habitans, je suppose, il en périrait annuellement six cents de la petite vérole. Jugez, mes amis, quels horribles ravages !..... Ajoutez actuellement à ces six cents victimes, le nombre, bien plus considérable encore, d'individus qui meurent plus tard, mais toujours des suites de la même maladie ; la quantité énorme de ceux qui perdent la vue, qui restent sourds, contrefaits, estropiés, couverts d'ulcères affreux et incurables ; le nombre de ceux qui deviennent imbéciles : imprimez vivement à votre imagination ce tableau affreux, mais malheureusement trop vrai, et frémissez !...

(Il règne un profond silence parmi les auditeurs. Le Curé continue).

Non, mes bons amis, ne croyez pas que j'aie exagéré les suites déplorables

de ce redoutable fléau ; je suis encore loin d'approcher de la réalité. D'ailleurs, regardez autour de vous, bornez vous à votre village, et informez vous combien, depuis dix ans seulement, la petite vérole y a moissonné d'enfans; combien il en est encore qui portent des traces hideuses de cette ennemie du genre humain. Comparez ces diverses victimes au nombre total des habitans, et convenez qu'en vos qualités de pères et de mères, je dirai plus, qu'en vos qualités d'hommes et de chrétiens, vous pécheriez contre vos enfans, contre la société et contre la religion, si vous vous opposiez à la destruction d'une maladie qui, d'un jour à l'autre, peut vous ravir vos plus chères espérances.

JEAN RÉTIF.

Monsieur le Curé, vous me permettrez de vous observer que nous sommes tous bien persuadés que la petite vérole est une terrible maladie; mais comment y remédier?

LE CURÉ.

Je vous l'ai dit : *en faisant vacciner vos enfans*, et en général tous ceux qui n'ont point encore eu la petite vérole.

JEAN RÉTIF.

Sans doute, si la vaccine pouvait les préserver de la petite vérole ; mais c'est une grande question ! D'ailleurs, quand même elle les en préserverait, il y aurait encore bien des choses à dire. Je suis sûr, par exemple, de faire à monsieur Martin, notre chirurgien, des objections contre la vaccine, qui ne l'embarrasseront pas peu.

M. MARTIN.

C'est ce qu'il faudra voir. Au reste, je vous promets sur mon honneur, de vous déclarer franchement si vos objections sont fondées, et s'il m'est impossible d'y répondre. Je vous écoute.

JEAN RÉTIF.

D'abord, je veux admettre provisoirement, que la vaccine préserve de la petite vérole ; *n'est-ce point commettre*

un péché, que de s'opposer à la volonté du ciel, en empêchant une maladie que nous devons avoir?

(M. Martin veut parler, le Curé l'arrête.)

LE CURÉ.

Halte là, monsieur le Chirurgien! ceci me regarde; c'est à moi à y répondre.

Mes amis! depuis vingt-cinq ans que je vis parmi vous, n'ai-je point constamment cherché à vous donner l'exemple des vertus que je vous ai prêchées?

TOUS.

Oui monsieur le Curé, nous pouvons l'attester.

LE CURÉ.

Me suis-je écarté un instant des devoirs que mes qualités de chrétien et de ministre des autels m'imposaient?

TOUS

Non monsieur le Curé.

LE CURÉ.

Pourquoi donc voudriez-vous que je

m'en écartasse, aujourd'hui que j'approche du terme de ma carrière?.... Pourquoi voudriez-vous qu'aujourd'hui je me déclarasse le partisan d'une cause que vous regardez injustement comme mauvaise, d'une cause qui doit m'être entièrement indifférente, quant à mes intérêts personnels; mais que je ne soutiens que pour le bien de l'humanité entière, et pour le vôtre en particulier?

GEORGES BONNEFOI.

Dans le fait, monsieur le Curé est incapable de nous conseiller quelque chose qui ne serait pas juste.

LE CURÉ.

Mais ce n'est pas par de vaines déclamations que je veux vous combattre, Jean Rétif; c'est par des raisons. Or, comprenez vous bien ce que veut dire: *S'opposer aux volontés du ciel?* ... C'est, selon moi, *vouloir s'opposer à la volonté de Dieu, en changeant une chose qu'il n'a pas voulu qu'on changeât?*

JEAN RÉTIF.

C'est bien cela, monsieur le Curé.

LE CURÉ.

Lorsque, par exemple, vous éprouvez des revers de fortune, et que pour les réparer vous employez des moyens contraires à la probité, ou bien, lorsque n'ayant pas assez de courage et de résignation pour supporter l'adversité, vous abrégez votre carrière en détruisant votre santé, ou en vous donnant la mort : *voilà ce qui s'appelle s'opposer à la volonté de Dieu.* Mais lorsque vous cherchez à conserver votre santé et vos jours ; lorsque, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, vous tâchez de prévenir les maladies : loin de déplaire à Dieu, vous ne faites que vous conformer à ses préceptes. D'ailleurs, qui vous a dit, mon cher Rétif, que nous devons avoir la petite vérole ? . . . Je ne sais si je vous comprends bien ; car cette partie de votre objection peut s'expliquer de deux manières différentes. Dans tous les cas, je ne m'attacherai qu'au sens auquel il me convient de répondre. Quant à l'autre

sens que comporte votre remarque, ce sera à monsieur le Chirurgien à le discuter.

Vous dites donc qu'on s'oppose aux volontés du ciel, en s'opposant à une maladie *qu'on doit avoir*, ce qui veut dire aussi, *à laquelle on est destiné.* Savez-vous bien que ce que vous dites là, sent terriblement ce qu'on appelle *le fatalisme?* C'est-à-dire, que vous semblez admettre que l'un est destiné d'avance par Dieu à être heureux, tandis que l'autre est destiné à être malheureux; que l'un est destiné à être vertueux, et l'autre à être vicieux; que l'un doit mourir de sa mort naturelle, quelqu'imprudence qu'il commette, tandis que l'autre doit périr d'une mort violente, quèlque soin qu'il prenne de conserver ses jours. Une pareille pensée, mon cher Rétif, est contraire à la doctrine chrétienne, et n'est tout au plus pardonnable qu'aux Turcs, qui crurent pendant long-tems pouvoir impunément affronter les plus grands périls au milieu des batailles,

dans la persuasion où ils étaient, qu'il n'y aurait que ceux destinés d'avance à périr d'un coup de canon, qui recevraient la mort. Cependant, lorsqu'ils virent que le boulet ne faisait pas de distinction, et qu'il blessait ou tuait ceux qui s'y exposaient, ils commencèrent un peu à douter du fatalisme ou de la prédestination. Mais je veux vous rendre la chose encore plus sensible. Que feriez vous, si vous aviez le malheur de tomber dans la rivière?

JEAN RÉTIF.

Pour le coup, je ne serais pas bien embarrassé : je m'en tirerais à la nage.

LE CURÉ.

Mais si vous ne saviez pas nager, et qu'on envoyât des pêcheurs à votre secours ?

JEAN RÉTIF.

Je leur tendrais les bras, et je tâcherais de grimper dans leur bateau.

LE CURÉ.

Vous voyez, mon ami, qu'en vous conduisant ainsi, vous donneriez un

démenti formel à votre assertion ; car, si le bon Dieu, en vous mettant au monde, vous a destiné à avoir la petite vérole, et vous a défendu de vous en garantir, il a dû aussi, en permettant que vous tombiez à l'eau, vous défendre d'employer les moyens qui sont en votre pouvoir pour vous en retirer. Vous devez, au contraire, attendre que la rivière vous engloutisse ou qu'elle vous jette vivant sur ses bords ?

GEORGES BONNEFOI.

Il me semble qu'il n'y a rien à répliquer à cela.

LE CURÉ.

Je veux continuer mes comparaisons, afin de lever toute espèce de doute parmi vous. Si un de vous avait les fièvres, n'appellerait-il pas un chirurgien pour le guérir ? ne prendrait-il pas les médicamens que celui-ci ordonnerait ?... Quand vous voulez que vos terres rapportent, ne faut-il pas que vous les labouriez, que vous les ensemenciez ?... Cependant, en faisant tout cela vous

vous opposeriez, d'après le dire de Jean Rétif, aux volontés du ciel, parce que vous changeriez la destination des choses ; car, si le bon Dieu vous donne les fièvres, vous devez (je pars toujours de la supposition de Jean Rétif), vous devez les abandonner à la nature, et attendre que Dieu vous guérisse ou vous fasse mourir. Si vous trouvez un terrein inculte, vous devez vous garder d'en approcher la charrue; mais attendre qu'il plaise au ciel d'y faire pousser du bled. Je vous le demande, de pareilles idées ne sont-elles pas absurdes ? ... je dirai plus, elles sont impies, parce qu'elles font tort à la justice et à la clémence divines. Dieu vous a accordé un grand avantage sur les animaux ; il vous a donné la raison : c'était pour que vous en usiez. Il vous a donné les facultés propres à distinguer les dangers qui, dans l'ordre immuable des choses, devaient vous entourer : c'était vous donner en même tems les moyens de

vous en garantir. Enfin, *Dieu a permis qu'on découvrît la vaccine : c'était pour que vous en fissiez usage contre la petite vérole.*

MATHURIN VAILLANT.

Je défie de répondre à cela. C'est si clair ! mais, monsieur le Curé, ne disiez vous pas, il y a un instant, que l'objection de Jean Rétif avait deux sens ; que vous répondriez à l'un, et monsieur le Chirurgien à l'autre ?

LE CURÉ.

Effectivement. Le premier sens de cette objection, se rapporte à la religion et à la morale. Je crois vous avoir prouvé que prévenir la petite vérole, au moyen de la vaccine, n'est point un péché. D'ailleurs, si, à ce sujet, vous ne voulez pas vous en rapporter à moi seul, vous n'avez qu'à vous informer si les évêques et les archevêques n'invitent point, par des missives, les curés de leurs diocèses à favoriser de tout leur pouvoir la propagation de la vaccine ?

TOUS.

Nous nous en rapportons bien à vous, monsieur le Curé : vous ne nous avez jamais induits en erreur.

LE CURÉ.

Le second sens que l'on peut attacher à l'objection qui nous occupe, se rapporte à la médecine, parce qu'il paraîtrait, suivant ce qu'a dit Jean Rétif, que la petite vérole serait une maladie naturelle, c'est à dire une maladie que tout le monde doit avoir au moins une fois dans sa vie, et qu'en conséquence il serait dangereux de supprimer. C'est monsieur le Chirurgien que cela regarde.

M. MARTIN.

Mes amis, à proprement parler, il n'existe point de maladie naturelle, et toute maladie est contraire à notre nature. Je ne m'arrêterai pas à vous prouver ce que je viens d'avancer parceque cela nous éloignerait trop de notre sujet. Mais en supposant même qu'il existât des maladies naturelles, ce ne serait certainement

pas la petite vérole, et en voici la raison.

Une maladie, pour pouvoir être appelée naturelle, doit tellement dépendre de notre constitution, c'est à-dire de notre manière d'être, que si cette maladie n'avait pas lieu, nous ne pourrions pas nous bien porter; et comme les hommes ont toujours été et seront toujours conformés de la même manière, il en résulte encore, que pour qu'une maladie pût être regardée comme naturelle, elle devrait avoir existé de tout tems. Or, la petite vérole n'existe que depuis douze cents et quelques années. Avant cette époque, personne ne la connaissait. En Suède, on l'ignorait encore vers la fin du seizième siècle, c'est-à-dire du tems de Henri IV. Enfin, ce ne fut qu'en 1648 que les Hollandais la communiquèrent aux habitans du Cap (*). Cependant les Européens se portaient aussi bien il y a douze siècles

(*) Le Cap de Bonne-Espérance, en Afrique.

qu'à présent ; cependant les Suédois, avant la fin du seizième siècle, et les habitans du Cap, avant 1648, vivaient aussi long-tems, et n'étaient pas plus malades qu'ils ne le sont aujourd'hui : au contraire, ils l'étaient moins, parce qu'ils étaient plus sobres qu'à présent. Vous voyez donc bien que ce n'est qu'un préjugé qui a pu faire regarder la petite vérole comme une maladie nécessaire et même utile ; parce que, dit-on entr'autres, *elle purge le corps des humeurs.* Ma foi, autant garder les humeurs, puisque humeurs il y a, que d'en être débarrassé par tant de dangers et par tant de douleurs. Au surplus, comment font ceux qui n'ont jamais eu la petite vérole, et qui parviennent néanmoins à un âge avancé ? le nombre de ces heureux est petit à la vérité ; mais il est toujours suffisant pour prouver qu'il est possible de très-bien se porter, et de devenir très-vieux, sans avoir eu la petite vérole.

LE CURÉ.

Etes vous maintenant convaincus; premièrement, que ce n'est point un péché que de se soustraire à la petite vérole; secondement, que la petite vérole n'est point une maladie qui nous soit nécessaire?

TOUS.

Oui monsieur le Curé.

CATHERINE VAILLANT.

Mais, monsieur Martin, dites-nous, je vous prie, comment on a découvert la vaccine?

LE CURÉ.

Il est tard, mes enfans, il faut nous séparer; mais comme l'objet de notre entretien est d'une haute importance, nous nous réunirons tous les soirs jusqu'à ce que nous l'ayons examiné à fond. Demain, Catherine, monsieur Martin satisfera à votre demande. Bon soir, mes amis!

TOUS.

Bon soir, monsieur le Curé! Bon soir, monsieur Martin.

SECONDE CONFERENCE.

LES PRÉCÉDENS.

LE CURÉ.

Monsieur Martin, j'ai promis hier à Catherine, que vous lui raconteriez comment on a découvert la vaccine. Voudriez vous avoir la bonté d'acquitter ma promesse?

M. MARTIN.

Très-volontiers. Autrefois, mes amis, on inoculait la petite vérole; c'est-à-dire, on prenait sur la pointe d'une lancette de la matière d'un bouton de petite vérole, et on faisait avec cette lancette une légère piqûre au bras ou à la main de celui qu'on voulait inoculer. Au bout de plusieurs jours, la petite vérole se déclarait, et suivait la même marche que celle qui vient par l'infection, et que l'on appelait très-improprement (d'après ce que je vous ai dit hier) *petite vérole naturelle.*

La petite vérole inoculée, était communément bien moins dangereuse que celle naturelle, car il meurt de la première, ordinairement un malade sur dix, et même un sur cinq quand elle est maligne; au lieu que sur deux cents inoculés, il en succombe à peine un. En conséquence, plusieurs Gouvernemens avaient nommé des hommes de l'art, pour inoculer la petite vérole dans les campagnes. Un médecin que l'on appelle le docteur *Jenner*, fut un de ceux désignés par le gouvernement Anglais. Il arriva vers l'an 1795, dans une province d'Angleterre qu'on appelle le *Glocestershire*, très-riche en pâturages, et où la fortune des paysans consiste principalement en vaches. Aussi la plupart des habitans n'y sont-ils occupés qu'à soigner et à traire les bestiaux. Dans ce pays, les vaches laitières sont sujettes à une maladie qui consiste dans quelques boutons ou pustules qui viennent au pis de l'animal, ce qui ne l'empêche point de se bien porter, seulement il est un peu plus triste,

et il donne un peu moins de lait qu'à l'ordinaire. Vous savez, mes amis, que lorsqu'on travaille on attrape souvent de petites écorchures aux doigts ; or, les habitans de ce pays avaient remarqué que tous ceux qui, ayant les doigts écorchés, trayaient les vaches, gagnaient ces boutons ; mais *qu'ils ne les gagnaient qu'une fois dans leur vie ; que ces boutons, qui ne venaient qu'aux endroits écorchés, n'empêchaient pas les personnes de continuer leurs travaux ; qu'ils disparaissaient bientôt, et enfin, que tous les individus qui avaient gagné les boutons des vaches, n'avaient jamais la petite vérole.* Le docteur *Jenner*, qui, lorsqu'il arriva dans le Glocestershire, pour inoculer les gens de la campagne, ignorait ce que je viens de vous dire, fut fort surpris de trouver un nombre considérable de personnes chez lesquelles l'inoculation de la petite vérole ne prenait point. Un jour qu'il en témoignait son étonnement, on lui dit : *cela*

ne doit pas vous surprendre, monsieur le Docteur, car nous avons eu les boutons des vaches. Il demanda ce que c'était que les boutons des vaches, et on le lui expliqua. Alors il répéta ces expériences, et ne se contenta pas de prendre la matière des vaches mêmes; mais il la prit du bras d'un enfant qu'il avait vacciné, et la communiqua à un autre, de cet autre enfant à un troisième, de ce troisième à un quatrième, et ainsi de suite; de sorte qu'aujourd'hui on peut se passer de vaches, et propager les boutons d'une personne à une autre.

MATHURIN VAILLANT.

Mais comment n'a-t-on pas trouvé cela plutôt?

M. MARTIN.

Les hommes passent souvent à côté des choses les plus utiles, sans les remarquer. Depuis long-tems on disait dans le pays, que les pustules des vaches préservaient de la petite vérole; mais comme il

venait peu de médecins dans ces endroits, on n'y fit pas attention, et on ne se donna pas la peine de bien constater le fait.

GEORGES BONNEFOI.

Ce docteur Anglais (je ne me rappelle plus comment vous le nommez) a sans doute fait un secret de cela? çà a dû lui rapporter gros.

M. MARTIN.

C'est ce qui vous trompe, Georges. Un médecin qui aime et honore son état, ne connaît point de secret. Tout ce qu'il découvre d'utile à l'humanité, il le publie, afin que tout le monde puisse en tirer parti; et toutes les fois que vous verrez un médecin à secrets, vous pouvez dire, sans craindre de vous tromper, que c'est un charlatan. Le docteur *Jenner* resta, il est vrai, quelques tems sans parler de sa découverte; mais c'était pour mieux la constater. Par exemple, il fit venir plusieurs vieillards qui, dans leur jeunesse, avaient eu les boutons des vaches; et

il leur inocula la petite vérole ; mais elle ne voulut pas prendre, et il se convainquit ainsi, que la vaccine préserve pour toujours de la petite vérole. Ce fut alors qu'il communiqua sa découverte au collége de médecine de Londres. On multiplia les expériences, et en peu de tems plus de *dix mille personnes*, je dis plus de *dix mille*, furent vaccinées de bras à bras. On les soumit à des contre-épreuves ; c'est-à-dire, on leur inocula la petite vérole, on les fit coucher avec des malades couverts de petite vérole ; mais aucun des vaccinés ne la gagna. Cette précieuse découverte ne tarda pas à être connue en France. Monsieur le duc de la Rochefoucault-Liancourt, proposa à Paris une souscription pour subvenir aux frais d'un établissement dont le but serait d'examiner et d'approfondir les expériences des Anglais. Cette souscription fut aussitôt remplie, et les plus grands médecins de Paris, après avoir fait des milliers d'expériences, confirmèrent la

découverte du docteur *Jenner*. Aujourd'hui, mes enfans, on a vacciné plus de deux millions d'individus en Europe, et aucun d'eux n'est mort de la vaccine.

JEAN RÉTIF.

Pour le coup je vous tiens, monsieur le Chirurgien. Vous dites qu'aucun des vaccinés n'a eu la petite vérole, et qu'aucun n'est mort de la vaccine. Cependant, j'ai vu des personnes qui m'ont bien assuré le contraire.

M. MARTIN.

Les personnes qui vous ont assuré lo contraire, ont été mal instruites, ou bien ont mal observé. Je dois vous expliquer cependant, ce qui a donné lieu à tous ces bruits qui, heureusement, se sont trouvés faux. On a vu effectivement des enfans qui, après avoir été vaccinés, ont eu la petite vérole.

Voici comment cela s'est fait:

Premièrement : On a vacciné des enfans, pendant que la petite vérole

régnait. Ces enfans se trouvaient alors déjà infectés de la petite vérole; ils avaient ce qu'on appelle le germe de la maladie, contre laquelle la vaccine n'a pu les garantir. Je ne saurais vous rendre la chose plus sensible, qu'en me servant de la comparaison suivante : Si vous laissez la porte de votre maison ouverte, et qu'un assassin s'y introduise, vous aurez beau fermer cette porte, l'assassin sera toujours dans votre maison. Eh bien ! la vaccine est, pour ainsi dire, la porte qui ferme *à l'assassin*, à la petite vérole, l'entrée de notre corps. Or, une fois qu'elle y sera entrée, nous aurons beau fermer la porte, c'est-à dire vacciner, nous ne pourrons pas l'en déloger. Néanmoins, on a cru remarquer que, très-souvent, lorsque la vaccine se développait en même tems que la petite vérole, elle ôtait à cette dernière une grande partie de sa malignité. D'autres fois, lorsqu'on vaccine un enfant qui est déjà infecté de la petite vérole, la vaccine peut se déclarer

plusieurs jours avant celle-ci ; mais alors elle n'en préserve pas. Vous concevez que tout ce que je viens de vous dire n'est pas à appréhender, lorsqu'on vaccine les enfans dans un moment où la petite vérole ne règne pas.

Secondement : Vous savez tous que lorsqu'on greffe un arbre, la greffe ne prend pas toujours, et qu'on est obligé d'y revenir. Il en est de même de la vaccine, et en voici la raison : notre corps n'a point constamment la même disposition à contracter une maladie. Vous voyez, par exemple, que lorsque la petite vérole règne dans un endroit, tous les enfans n'en sont pas attaqués à la fois. Quelques-uns le sont dès le commencement de l'épidémie, d'autres le sont plus tard ; d'autres, enfin, ne le sont pas du tout pendant le cours de cette épidémie. Mais lorsqu'une ou plusieurs années après, la petite vérole se déclare une nouvelle fois, ils en sont attaqués comme les autres. Aussi arrivait il quelquefois,

lorsqu'on inoculait la petite vérole, qu'elle ne prenait point. Alors, au bout de six semaines, au bout de deux, trois, quatre mois, plus ou moins, on répétait l'opération, et on voyait l'inoculation prendre. J'ai connu moi-même une jeune dame qui n'a eu la petite vérole qu'après la cinquième inoculation. Vous concevez que la même chose peut avoir lieu avec la vaccine; et dans ce cas il peut, comme vous le pensez bien, arriver que celui qui a été vacciné gagne la petite vérole; car ce ne sont pas les quatre ou six petites piqûres que l'on fait lorsqu'on vaccine, qui préservent de la maladie à laquelle on veut se soustraire; mais il faut qu'au moins une de ces piqûres prenne, c'est-à-dire qu'elle produise un bouton. Encore faut-il que ce bouton, comme je vous l'expliquerai bientôt, réunisse certaines qualités pour garantir de la petite vérole. C'est, mes amis, pour avoir mal jugé ces circonstances, qu'on a accusé injustement la vaccine; et c'est

pour avoir négligé de vacciner une seconde, une troisième et même une quatrième fois des enfans chez lesquels la vaccine n'avait pas pris d'abord, qu'on les a exposés à avoir plus tard la petite vérole. J'en ai trouvé un triste exemple dans un livre que j'ai apporté exprès. Ce livre qui a pour titre : *Rapport du Comité central de la vaccine*, est composé par des médecins chargés par notre Empereur, de veiller à tout ce qui est relatif à la vaccine, et d'en faire leur rapport. Ecoutez bien!

(Il lit.)

« Un particulier d'Ax, fait vacciner ses enfans; la vaccine prend sur six, et ne se développe point sur le septième : le père détourné par des conseils, refuse de soumettre à une seconde vaccination le dernier, qui bientôt après meurt de la petite vérole, tandis que ses six autres frères n'en sont pas atteints. »

GEORGES BONNEFOI.

C'est bien malheureux! je conçois

maintenant pourquoi on a cru que la vaccine ne préservait pas de la petite vérole.

M. MARTIN.

Nous ne sommes pas encore au bout ; je ne vous en ai indiqué que deux raisons. Voici *la troisième :*

Ne vous est-il pas quelquefois arrivé de voir dégénérer des graines, c'est à-dire de voir une graine produire une plante qui n'était pas tout à fait celle que vous vouliez avoir?

MATHURIN VAILLANT.

Cela arrive bien souvent, monsieur Martin : l'année dernière, par exemple, j'avais semé des choux ; je les avais repiqués, je les avais bien arrosés ; en un mot, j'avais fait tout ce qu'il fallait faire : eh bien ! j'en ai eu plus de la moitié qui, au lieu de pommer, ont monté.

M. MARTIN.

Quelque chose de semblable a quelquefois lieu dans l'inoculation de la

vaccine, quand la matière que l'on prend est trop ancienne, ou lorsqu'il se rencontre une disposition particulière du corps de celui que l'on a vacciné ; alors il survient bien des boutons après les piqûres, mais *ils n'ont point la même forme que les autres, ne produisent point les mêmes symptômes, et ne préservent point de la petite vérole.*

On appelle ces boutons, *la fausse vaccine.*

Or, vous vous imaginez bien que dans les commencemens, où tous les chirurgiens ne savaient pas encore bien distinguer *la fausse vaccine de la vraie vaccine*, on a dû prendre quelquefois l'une pour l'autre ; cela peut même encore arriver tous les jours, lorsque les chirurgiens ne revoyent plus les enfans qu'ils ont vaccinés, pour savoir si les boutons se développent régulièrement, et s'ils ont la forme convenable, ou lorsque les parens ignorent la différence qu'il y a entre les boutons qui préservent de la petite vérole, et entre ceux qui n'en

préservent pas. Au reste, la fausse vaccine est assez rare.

LISE BONNEFOI.

Vous devriez bien nous dire, monsieur le Chirurgien, comment on peut distinguer les vrais boutons des faux boutons ?

M. MARTIN.

Je le veux bien, mais ce sera dans un autre moment, parce que je n'ai pas encore entièrement répondu à l'objection de Jean Rétif, et qu'il faut procéder avec ordre si nous voulons finir par nous entendre.

Je vais donc vous donner *la quatrième* et dernière raison qui a fait accuser faussement la vaccine, de ne pas garantir de la petite vérole. Vous n'ignorez pas que les enfans, sont sujets à une maladie qui n'est pas dangereuse, qui ne dure que peu de jours, et qu'on appelle *la petite vérole volante :* je vais vous en décrire, en peu de mots, la marche et les principaux signes. Dans

la petite vérole volante, les enfans ou n'ont pas du tout de fièvre ou en ont très-peu, et les boutons paraissent déjà le second jour de la fièvre, sous la forme de petits points rouges. Ils paraissent d'abord sur le dos, et ensuite sur les autres parties. Ils entrent presqu'aussitôt en suppuration, et sèchent déjà vers le quatrième ou cinquième jour de la maladie. Ces boutons sont bientôt durs et pointus; puis durs, ronds et bordés d'un cercle rouge assez large; bientôt, enfin, ils sont larges, mous et remplis d'une liqueur claire, blanchâtre, à peu près comme dans les cloches qui surviennent aux brûlures. J'ai même vu de ces boutons laisser de légères marques. Je n'ai pas besoin de vous dire combien il est facile à quelqu'un qui n'est pas médecin, de confondre ces pustules avec celles de la petite vérole, auxquelles elles ressemblent beaucoup; et c'est précisément par cette raison, que bien des personnes s'imaginent avoir eu deux fois la petite vérole,

parce que leurs nourrices ont confondu la petite vérole volante avec celle véritable. Actuellement, appliquez ce que je viens de dire, au reproche que Jean Rétif vient de faire à la vaccine.

CATHERINE VAILLANT.

Mordienne ! il ne faut pas être sorcier pour çà. Je présume que la vaccine ne préserve pas de la petite vérole volante, et que des enfans qui avaient été vaccinés, ont eu la petite vérole volante, que l'on aura confondue avec la véritable.

LE CURÉ.

C'est cela même, Catherine, et j'en connais un exemple que je tiens d'un médecin de mes amis. Il avait vacciné, il y a deux ans, un enfant dont les parens demeurent près Paris. Au bout de quelques mois, on vient lui dire que l'enfant a la petite vérole. Au premier coup-d'œil il est lui-même frappé de la ressemblance; mais il reconnait de suite que ce n'est que la petite

vérole volante; et en effet, au bout de six jours il n'y paraissait presque plus. Eh bien! vous ne le croiriez pas, il y avait là une femme ennemie jurée de la vaccine, et qui avait été courir de maison en maison, en disant: *vous voyez bien que j'avais raison, lorsque je soutenais que la vaccine, n'était bonne à rien. L'enfant de monsieur un tel a été vacciné, cependant cela ne l'a pas empêché d'avoir la petite vérole!* Le médecin, et même les parens, eurent beau démontrer à cette femme que ce n'était point la petite vérole, elle n'en continua pas moins à crier dans tout le village: *j'avais raison, la vaccine ne préserve pas de la petite vérole!*

MATHURIN VAILLANT.

Si j'avais connu cette femme, je lui aurais dit de fières sottises!

GEORGES BONNEFOI.

Et moi aussi.

LE CURÉ.

Mes amis! ce n'est pas par des injures

qu'on doit attaquer l'amour propre ; car cette femme n'était entêtée, que parce qu'elle ne voulait pas passer pour s'être trompée : en pareil cas on ramène les gens par la douceur et par la force des raisonnemens, et quand ils n'en persistent pas moins dans leur coupable obstination, on doit plutôt les plaindre que les mépriser.

MATHURIN VAILLANT.

Vous avez bien raison, monsieur le Curé, d'appeler cela une coupable obstination ; car c'est moins à elle-même qu'aux autres que cette femme faisait tort, puisqu'elle cherchait à les détourner de leurs devoirs, en les empêchant d'user d'un moyen que Dieu a permis qu'on découvrît pour détruire cette vilaine petite vérole.

LE CURÉ.

Voilà des sentimens, Mathurin, qui font honneur à votre cœur et à votre esprit. Mais nous avons interrompu mon-

sieur le Chirurgien. Je crois qu'il avait encore quelque chose à nous dire.

GEORGES BONNEFOI.

Avant tout, monsieur le Chirurgien, permettez que je vous fasse une question : il me semble que si la vaccine préserve de la petite vérole, la petite vérole devrait aussi préserver de la vaccine ?

M. MARTIN.

Votre observation est juste, et c'est effectivement ce qui arrive ; car si on vaccine une personne qui a eu la petite vérole, *ou la vaccine ne prend pas, ou elle occasionne de faux boutons dont je parlerai par la suite.* Vous êtes tous à même de vérifier ce fait, en vous faisant vacciner.

MATHURIN VAILLANT.

Qu'est-ce que tu as à dire à cela, Rétif?

(Jean Rétif se tait.)

M. MARTIN.

Avant d'arriver à une autre partie de

l'objection de Jean Rétif, je vais vous répéter, en peu de mots, les circonstances qui ont fait dire que la vaccine ne préservait pas de la petite vérole. Les voici :

1.° *Lorsqu'on vaccine un enfant qui a déjà le germe de la petite vérole, et chez lequel en conséquence la petite vérole ne se développe qu'après qu'il a été vacciné ;*

2.° *Lorsqu'on vaccine un enfant, que la vaccine ne prend pas, qu'on néglige de le vacciner une seconde ou une troisième fois, et qu'il gagne la petite vérole ;*

3.° *Lorsqu'un enfant vacciné, au lieu d'avoir la vraie vaccine, n'a que la fausse, qui ne préserve pas de la petite vérole ;*

4.° *Lorsqu'un enfant vacciné est atteint de la petite vérole volante, et qu'on la confond avec la véritable petite vérole.*

Maintenant j'arrive à une autre partie de l'objection de Jean Rétif. J'avais

dit, *qu'aucune des personnes vaccinées n'était morte de la vaccine, et Jean Rétif m'a soutenu le contraire.* Vous concevez tous, que sur tant de milliers d'individus qu'on a vaccinés depuis dix ans, il en est plusieurs qui n'existent plus; mais cela tient à l'ordre immuable des choses. Ni moi ni monsieur le Curé ne prétendons que la vaccine rend les hommes immortels; nous ne soutenons même pas qu'elle les préserve des autres maladies auxquelles ils sont sujets, c'est déjà bien assez qu'elle les garantisse de la petite vérole; mais ce qu'il y a de certain, c'est que pas un seul de ceux qui ont été vaccinés, n'est mort des suites de cette opération.

LISE BONNEFOI.

Ah mon Dieu! c'est donc une opération, que de vacciner?

M. MARTIN.

Il paraît que ce mot *opération* vous effraye; mais il s'applique généralement

aux choses les plus ordinaires. Par exemple, quand vous donnez à manger à vos bestiaux, quand vous faites votre lit, ce sont des opérations. Je ne tarderai pas à vous expliquer que l'opération de la vaccine, ne fait pas plus de mal que la piqûre d'une puce.

LISE BONNEFOI.

C'est différent; j'avais déjà peur.

M. MARTIN.

Puisque la vaccine ne peut préserver d'autre maladie que de la petite vérole, il n'est pas impossible qu'une personne tombe malade le lendemain du jour où elle aura été vaccinée, et qu'elle meure de la maladie dont elle a été atteinte. Cet événement, qui n'est qu'un pur hasard, serait également arrivé quand même la personne n'aurait pas été vaccinée. Ne peut-il pas se faire que vous vacciniez un enfant, et que deux, trois, quatre, cinq jours après, plus ou moins, il lui survienne une fièvre putride ou toute autre maladie dangereuse? Pourquoi,

alors, attribuer la maladie et la mort à la vaccine, lorsqu'aucune autre raison qu'une injuste prévention contre un moyen précieux, ne nous porte à tirer une conséquence aussi défavorable? Les ennemis de la vaccine réalisent ici le proverbe que vous connaissez tous : *Quand on veut tuer son chien, on le dit enragé.* Ils disent : *nous ne voulons pas de la vaccine, il faut donc soutenir qu'elle tue les enfans.* Mes amis ! lorsque je vous aurai expliqué ce qui se passe chez un enfant vacciné, vous concevrez facilement qu'il est impossible qu'il puisse mourir de la vaccine.

JEAN RÉTIF.

Je ne prétends pas précisément qu'un enfant puisse mourir de la vaccine, pendant qu'il a les boutons; mais je crois avoir entendu dire, qu'il pouvait mourir des maladies qu'elle occasionne par la suite.

M. MARTIN.

Je suis charmé d'avoir les moyens de

détruire encore cette objection. Mais je vois qu'il est nécessaire, avant d'aller plus loin, de vous décrire comment on vaccine, et ce qu'on observe chez un enfant vacciné; car j'entrevois que vous n'avez pas une idée bien exacte de cette opération. Cependant, j'ai dans le voisinage un malade qui réclame ma présence, de sorte que je suis obligé de remettre à demain ce que je voulais vous dire. Bon soir, monsieur le Curé! bon soir, mes amis!

(Tous saluent le Curé et le Chirurgien, et se séparent).

TROISIEME CONFERENCE.

LES MÊMES.

M. MARTIN.

Je vous avais promis, mes amis, de vous dire comment on vaccine, et ce qui se passe chez un enfant vacciné ; je vais m'acquitter de ma promesse. Avant que la matière de la vaccine ne fût aussi commune qu'elle l'est aujourd'hui, on l'obtenait directement des vaches. Actuellement on la tire des enfans vaccinés, et on la conserve entre deux petits carrés de verre, qu'on a soigneusement fermés avec de la cire ; ou bien, on l'applique de suite du bras d'un enfant à celui d'un autre. Voici comment : on ouvre avec une petite lancette le bouton de vaccine qui contient la matière, et on en prend un peu sur la pointe de l'instrument. Alors, on introduit légérement

cette pointe sous un endroit quelconque de la peau du bras de l'enfant qui doit être vacciné, et on produit ainsi une piqûre comme celle d'une puce. S'il sort une petite goutte de sang, on ne l'essuye pas, mais on la laisse sécher; on fait deux à trois piqûres pareilles sur chaque bras, chacune à un pouce de distance l'une de l'autre, et on abandonne le reste à la nature.

LISE BONNEFOI.

Mais ces pauvres enfans doivent crier quand on les pique comme çà?

M. MARTIN.

Ceux qui commencent à raisonner, pleurent un peu; parce qu'ils ont peur, mais ils ne crient pas. Quant à ceux qui sont à la mamelle, ils continuent de teter pendant qu'on leur fait l'opération, parce que n'ayant pas de connaissance, ils n'ont pas peur. D'ailleurs, il ne faut pas juger la douleur d'un enfant par ses cris. Il en est qu'une puce fait crier, et, je vous le répète, la piqûre que l'on fait

en vaccinant, est moins douloureuse que celle d'une puce.

MATHURIN VAILLANT.

Au surplus, quand même elle serait aussi douloureuse et davantage encore, il me semble qu'on peut bien supporter une petite égratignure (car, d'après ce que vous dites, c'est encore moins que cela), plutôt que de risquer de perdre la vue, la santé ou même la vie. Nous faisons bien arracher une dent à nos enfans quand ils y ont mal, nous pouvons donc bien les faire piquer pour les préserver de la petite vérole.

M. MARTIN.

C'est juste. Voici ce qu'on observe quand la vaccine se développe.

Le premier jour, à chaque piqûre un petit point rouge, grand comme la tête d'une épingle, ou, pour mieux dire, comme la piqûre d'une puce.

Le deuxième et le troisième jour, à peu près la même chose.

Le quatrième jour, les piqûres deviennent un peu plus rouges, et quand on passe le doigt dessus, on sent une petite dureté dont la couleur est plus pâle que celle du reste de la piqûre.

Le cinquième jour, la rougeur de la piqûre devient encore plus vive, et l'endroit que la pointe de la lancette a touché, c'est-à-dire la cicatrice, a l'air de se coller contre la peau, de manière que les bords forment une espèce de bourrelet autour de la cicatrice. Je ne saurais mieux vous rendre la forme des boutons sensible, qu'en les comparant à un nombril. A cette époque, les enfans éprouvent des démangeaisons aux endroits piqués.

Le sixième jour, le bourrelet s'élève davantage autour de la cicatrice, et celle-ci paraît beaucoup plus enfoncée: elle a l'air d'être au fond d'un petit godet; un cercle rouge entoure en même tems chaque bouton, et quelquefois les enfans ressentent une légère douleur sous les aisselles.

Le septième, le huitième et le neuvième jour, le bouton augmente, le bourrelet qu'il forme s'applatit et s'élargit, le cercle rouge est plus vif, s'étend davantage sur les parties voisines, et finit par devenir d'un rouge foncé; alors chaque bouton est plein d'une humeur aussi claire que de l'eau. C'est du neuvième au dixième jour que quelques vaccinés ressentent un peu de fièvre; mais elle est tellement légère, qu'il faut être exercé pour l'apercevoir, sur-tout lorsque l'enfant est très-jeune. Les malades, d'ailleurs, ne sont jamais obligés de garder le lit, ni d'observer un régime.

Le onzième jour, le milieu du bouton, c'est-à-dire l'endroit renfoncé, commence à former une croûte, et l'humeur qui était dans le bourrelet devient plus épaisse, et n'est plus transparente.

Le douzième et le treizième jour, le cercle rouge qui était autour de chaque bouton s'efface, et la petite croûte qui était au milieu s'agrandit.

Le quatorzième jour, elle s'agrandit ou s'étend encore davantage, et brunit.

Enfin, *le vingtième jour*, tout le bouton ne forme qu'une croûte dure, polie, luisante, et couleur de marron.

Cette croûte se dessèche et tombe *le trentième jour.*

CATHERINE VAILLANT.

Comment ! les enfans n'ont pas plus de mal que çà, et ils sont garantis de la petite vérole?

M. MARTIN.

Oui, ils sont garantis de la petite vérole.

CATHERINE VAILLANT.

Sans fièvre, et sans être obligés de garder le lit?

M. MARTIN.

Sans être malades et sans être obligés de garder le lit ; à moins que vous n'appeliez maladie, une petite fièvre de peu d'heures, et qui ne se manifeste pas à beaucoup près chez tous, sur-tout lorsqu'on prend la précaution de ne pas

faire les piqûres trop près les unes des autres. Dans quelques cas extrêmement rares, il paraît sur le corps des enfans quelques petits boutons de la grandeur de la tête d'une épingle; mais ils disparaissent au bout de vingt-quatre heures, et ne laissent que quelques petites taches rouges qui s'effacent d'elles-mêmes au bout de cinq à six jours.

GEORGES BONNEFOI.

Mais quand on veut vacciner un enfant, il faut sans doute préparer son corps auparavant?

M. MARTIN.

Cela est parfaitement inutile. Les enfans n'ont besoin ni d'être préparés à l'opération, ni d'être drogués pendant que la vaccine se développe, pas même d'être pansés.

LISE BONNEFOI.

Pas même d'être pansés?

M. MARTIN.

Rien de tout cela; il faut seulement

avoir soin de ne pas leur mettre des chemises trop rudes, les empêcher de se gratter, tenir leurs bras un peu chaudement, et les garantir de l'humidité et du froid.

MATHURIN VAILLANT.

C'est bien peu de chose ! Dis-donc, Rétif, comment veux-tu qu'un enfant meure de cela?

JEAN RÉTIF.

Eh mais ! je te l'ai déjà dit : *c'est qu'il survient des maladies après la vaccine.*

M. MARTIN.

Quelles sont ces maladies, veuillez me les nommer ?

JEAN RÉTIF.

Dame ! je ne suis pas médecin ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que je ne conçois pas comment un simple bouton peut préserver de la petite vérole, et chasser toutes les humeurs du corps.

GEORGES BONNEFOI.

Mais il y a plus d'un bouton, il y en a autant que de piqûres.

M. MARTIN.

Il n'est pas nécessaire que toutes les piqûres prennent, et un seul bouton bien développé suffit. On fait plusieurs piqûres, afin d'être plus sûr qu'il y en ait au moins une ou deux qui prennent.

JEAN RÉTIF.

J'avais donc raison ?

M. MARTIN.

Pas tout à fait. Vous ne concevez pas comment un simple bouton peut garantir de la petite vérole ; je ne le conçois pas plus, mais il n'en est pas moins vrai que cela est. Concevez-vous comment un petit gland produit un énorme chêne, et comment celui-ci produit à son tour des milliers de glands, dont chacun peut encore devenir chêne?

JEAN RÉTIF.

Non monsieur, je ne conçois pas cela.

M. MARTIN.

Si nous autres aveugles humains ne voulions admettre que ce que nous pouvons expliquer, nous serions obligés de nous priver des choses les plus utiles et les plus nécessaires à notre existence. Mais je reviens à votre objection, Jean Rétif; croyez-vous que la petite vérole chasse les humeurs du corps?

JEAN RÉTIF.

Tout le monde le dit.

M. MARTIN.

Si tout le monde le dit, tout le monde a tort; mais désabusez-vous, Jean Rétif, tout le monde ne le dit pas : il n'y a que les personnes qui manquent d'instruction en médecine, qui croyent à une absurdité que vous n'entendrez jamais soutenir par un bon médecin. Je vous ai dit avant hier (vous devez vous en rappeler) que la petite vérole n'a pas toujours existé en Europe : hé bien, que faisaient nos ancêtres de leurs humeurs, puisqu'ils ne connaissaient pas la petite

vérole? cependant, ils se portaient aussi bien et mieux que nous. Dites moi, je vous le demande encore, que faisaient-ils de leurs humeurs?

JEAN RÉTIF.

Ma foi, monsieur le Chirurgien, je ne sais trop que vous répondre! je n'avais pas songé à cela et je commence à croire que vous pourriez bien avoir raison.

M. MARTIN.

Comme vous ne faites que commencer à croire que je pourrais bien avoir raison, il ne faut pas que je laisse mon ouvrage imparfait; il faut que vous me donniez tout à fait raison, mais absolument raison. Avez-vous vu plusieurs malades affectés de la petite vérole?

JEAN RÉTIF.

Oui, monsieur Martin.

M. MARTIN.

N'en avez-vous pas vu beaucoup qui avaient le corps couvert de boutons?

JEAN RÉTIF.

Oui Monsieur.

M. MARTIN.

N'en avez vous pas vu aussi quelques-uns qui en avaient tout au plus quinze ou vingt?

JEAN RÉTIF.

Oui Monsieur, j'en ai même vu un, c'était mon filleul, qui n'en avait que ix, et qui n'a presque pas été malade.

M. MARTIN.

Eh bien! ceux qui étaient couverts de boutons de petite vérole se sont-ils depuis mieux portés que ceux qui n'en avaient que quelques-uns?

JEAN RÉTIF.

Au contraire; car parmi les premiers il y en a qui sont devenus sourds ou aveugles, un autre est resté asthmatique et est mort poitrinaire; tandis que ceux qui avaient peu de boutons sont encore aujourd'hui bien portans.

M. MARTIN.

Vous voyez donc bien que si la petite vérole purgeait réellement le corps des mauvaises humeurs en les faisant sortir, ceux qui auraient eu beaucoup de boutons devraient mieux se porter que ceux qui n'en ont eu que peu. Mes amis, chaque effet a sa cause, mais rien n'est si dangereux que de prendre pour une cause ce qui n'est qu'un effet. C'est une faute que l'on commet fréquemment, et souvent cette faute s'oppose aux entreprises les plus utiles. Ici, par exemple, les humeurs que vous croyez apercevoir dans les boutons de petite vérole, ne sont pas la cause de leur quantité, elles n'en sont que l'effet. Dites moi, quand vous vous brûlez la main il survient une cloche qui se remplit d'humeurs, n'est-ce pas?

TOUS.

Oui, monsieur le Chirurgien.

M. MARTIN.

Mais, si au lieu de vous brûler en un

seul endroit, vous vous échaudiez tout le corps avec de l'eau bouillante, qu'arriverait il?

MATHURIN VAILLANT.

Ma foi, nous serions beaux garçons! nous aurions tout le corps couvert de cloches.

M. MARTIN.

Si alors quelqu'un vous disait : *mon ami, vous avez le corps couvert de cloches, parce que vous avez beaucoup d'humeurs.*

JEAN RÉTIF.

Pour le coup, si quelqu'un me disait cela, je lui répondrais: *mon ami, vous n'avez pas le sens commun. Ce n'est pas parce que j'ai beaucoup d'humeurs que j'ai beaucoup de cloches ; mais bien parce que j'ai eu le malheur de m'échauder tout le corps avec de l'eau bouillante.*

M. MARTIN.

Eh bien, Jean Rétif! il en est à peu près de même pour ce qui concerne la petite

vérole, qui se fait sentir en beaucoup ou en peu d'endroits, suivant l'intensité plus ou moins grande de la maladie et la disposition plus ou moins heureuse du sujet. Actuellement, êtes vous rassuré sur votre doute?

JEAN RÉTIF.

Oui, monsieur le Chirurgien ; je n'ai plus le plus petit mot à dire.

M. MARTIN.

Vous voyez donc bien, mes bons amis, que vous vous êtes forgé des fantômes qui n'existent que dans votre imagination. Parce que des enfans après avoir été vaccinés ont eu de la gourme, parce qu'ils ont eu différentes autres maladies de la peau, plus ou moins dangereuses, des personnes injustement prévenues contre la vaccine, ont voulu faire croire que c'était elle qui était la cause de tout cela ; comme si, de tout tems, les enfans n'avaient pas été exposés à ces maladies ! je pourrais, au contraire, vous citer plusieurs exemples d'enfans malingres, chétifs,

couverts de boutons et de dartres, qui n'ont recouvré la santé que du moment où ils ont été vaccinés, et mon propre fils qui avait le carreau, maladie très-fâcheuse et souvent mortelle, n'en a été guéri qu'après avoir eu la vaccine.

GEORGES BONNEFOI.

Vous vaccineriez donc un enfant qui serait malade, qui ferait ses dents, par exemple ?

M. MARTIN.

Oui et non. Si l'enfant appartenait à des parens exempts de préjugés et qui seraient partisans bien décidés de la vaccine, je le ferais; mais dans le cas contraire et pour le bien de la bonne cause, je m'en abstiendrais : parce que si l'enfant venait à mourir de la maladie qu'il avait à l'époque où je l'aurais vacciné, les parens seraient peut-être encore assez frappés d'aveuglement pour accuser la vaccine de sa mort.

LE CURÉ.

Mes amis, je n'ai plus qu'un petit mot

à ajouter à ce que vient de dire monsieur le Chirurgien. Croyez-vous que les empereurs et les rois aiment leurs enfans ?

MATHURIN VAILLANT.

Je le crois bien ! sur-tout ce qu'on appelle les héritiers présomptifs. Çà vous est choyé ! et dans le fait, çà doit être ; car c'est sur eux que reposent les espérances des états.

LE CURÉ.

Eh bien ! si c'était un péché que de vacciner les enfans, si la vaccine ne préservait pas de la petite vérole, si elle entraînait quelques suites fâcheuses, et sur-tout si elle était dangereuse, verriez-vous toutes les têtes couronnées faire vacciner leurs enfans ?

JEAN RÉTIF.

Bah ! est-ce qu'elles ont fait cela ?

LE CURÉ.

Tous les jeunes princes, toutes les jeunes princesses des maisons Impériales de France, de Russie et d'Autriche, tous les princes et toutes les princesses de la

maison du Roi de Prusse; en un mot, tous les enfans des potentats et des grands seigneurs de l'Europe ont été vaccinés.

M. MARTIN.

J'ai justement sur moi un journal de médecine qui se publie à Paris, par les premiers médecins et chirurgiens de S. M. Impériale, et par des professeurs de médecine. J'y ai trouvé un article dont je vais vous donner lecture; il achevera de vous convaincre. Voici comme cet article est intitulé :

« *Effets bienfaisans de la vaccine.* »

Ecoutez avec attention. *(il lit).*

« Un calcul de dix années, (du pre-
» mier Janvier 1791 au trente - un Dé-
» cembre 1800), établit le terme moyen
» des décès dans la ville de Vienne en
» Autriche, au nombre de 14,600. Parmi
» ces 14,600 individus il se trouve 835
» *enfans morts de la petite vérole, sans*
» *compter le nombre de ceux que la ma-*
» *ladie a rendus infirmes.* En 1801,

» *époque à laquelle la vaccine commença* » *à être introduite*, il ne se trouva parmi 15,181 décès, que 164 enfans victimes de la petite vérole naturelle ; en 1802, sur 14,522, seulement 61 ; en 1803, sur 14,382, 27; enfin en 1804, sur 14,035, *deux* seulement, dont un encore appartenait à des voyageurs qui ne faisaient que passer par la ville. »

Vous voyez, mes amis, que d'après ce relevé exact, il mourait à Vienne, avant qu'on ne connût la vaccine :

Sur 100 personnes, à peu près 6 de la petite vérole.

La seconde année, c'est-à-dire la première où on commença à vacciner, il n'en mourut,

Sur 300, que 1 et $\frac{2}{9}$ environ, de la petite vérole.

La troisième année, sur 800, que 1 et $\frac{1}{6}$

Et enfin la quatrième, sur 10,000, que 1 et $\frac{1}{7}$

GEORGES BONNEFOI.

Mais monsieur le Curé, puisqu'il est bien certain que la vaccine préserve tant de personnes de la mort, que deviendra donc à la fin tout ce monde? Il y aura plus d'hommes que la terre n'en pourra nourrir.

LE CURÉ.

Mon ami, tout ce monde deviendra ce qu'il devenait avant qu'on ne connût la petite vérole. S'il ne vous reste plus que cette inquiétude, vous pouvez hardiment faire vacciner vos enfans. Il existe malheureusement un assez grand nombre d'autres causes que la petite vérole, pour empêcher que ce que vous redoutez n'arrive. D'ailleurs, la terre est assez grande pour faire exister bien des millions d'hommes de plus.

MATHURIN VAILLANT.

Allons, c'est fini, mon parti est pris; et dès-demain, si vous voulez, monsieur le Chirurgien, vous vaccinerez mes enfans.

CATHERINE VAILLANT.

Un petit moment, un petit moment!

j'espère que je suis pour quelque chose dans tout cela?

LE CURÉ.

Comment, Catherine, est-ce qu'il vous resterait quelques doutes?

CATHERINE VAILLANT.

Ma foi oui, monsieur le Curé.

MONSIEUR MARTIN.

Expliquez-vous, et nous tâcherons de les détruire.

CATHERINE VAILLANT.

D'abord, monsieur le Curé nous a bien prouvé que ce n'était pas un péché que de se garantir de la petite vérole; mais il y a encore quelque chose qui me chagrine.

LE CURÉ.

Voyons.

CATHERINE VAILLANT.

Ce n'est pas, il est vrai, un péché que de se garantir de la petite vérole; mais n'en serait-ce pas un que de donner à ces pauvres innocens une maladie?

LE CURÉ.

Mais quelle maladie donc?... Vous savez bien que monsieur le Chirurgien vous a dit que la vaccine ne rendait pas les enfans malades, à moins que vous n'appeliez être malade, avoir une légère indisposition qui dure tout au plus un jour. Catherine, j'éprouve dans ce moment une peine réelle d'être obligé de revenir encore une fois sur ce que j'avais déjà dit. Mais répondez-moi: ne vous êtes vous jamais senti manquer d'appétit, n'avez-vous jamais eu la bouche pâteuse et amère, la langue chargée, etc?

CATHERINE VAILLANT.

Oui monsieur, j'ai eu tout cela.

LE CURÉ.

Hé bien, qu'avez-vous fait?

CATHERINE VAILLANT.

J'ai été trouver monsieur le Chirurgien, qui m'a dit qu'il régnait beaucoup de

fièvres de bile, et que pour m'en garantir il me conseillait de prendre l'émétique.

LE CURÉ.

L'avez-vous pris ?

CATHERINE VAILLANT.

Oui monsieur le Curé.

LE CURÉ.

Cependant l'émétique rend malade; et vous n'avez pas cru commettre un péché. Or, la vaccine rend bien moins malade que l'émétique, et garantit d'une maladie bien plus certaine et bien plus dangereuse qu'une fièvre de bile ; pourquoi votre première action serait-elle moins un péché que l'autre ?

(Catherine Vaillant ne peut répondre).

MATHURIN VAILLANT.

Tiens ; veux-tu que je te dise, ma femme? tu n'as pas le sens commun, avec tes raisons et tes scrupules.

CATHERINE VAILLANT.

Je veux bien avoir tort quant à ce que je viens de dire ; mais j'ai encore d'autres raisons. Par exemple, une chose qui ne veut pas m'entrer dans la tête, c'est qu'on tire ces boutons d'une bête, et qu'on donne au corps humain une matière qui vient du corps d'un animal ?

JEAN RÉTIF.

Pour le coup, c'est bien vrai çà.

M. MARTIN.

Monsieur le Curé, vous seriez-vous imaginé que l'objection que vient de nous faire Catherine Vaillant, est une des principales qu'on élève contre la vaccine? Enfin, croiriez-vous bien (ce que je vais vous dire n'est point une mauvaise plaisanterie, c'est l'exacte vérité), croiriez-vous que dernièrement une femme refusa à un médecin de mes amis, de lui laisser vacciner ses enfans, parce que, disait-elle, il pourrait leur donner quelque chose de la nature du veau?

GEORGES BONNEFOI.

Oh que c'est bête! que c'est bête!

JEAN RÉTIF.

Pas si bête.

M. MARTIN.

Alors, Jean Rétif, vous ne devez plus manger ni beurre, ni viande.

JEAN RÉTIF.

Pourquoi donc cela, monsieur Martin?

M. MARTIN.

Parce que ces alimens viennent également des bêtes, et que si les boutons d'une vache peuvent vous donner quelque chose de la nature de l'animal, son lait et sa viande dont vous vous nourrissez tous les jours, doivent, à plus forte raison, donner à votre sang quelque chose qui tient de la bête.

GEORGES BONNEFOI.

Te voilà pris, Jean Rétif; tâche donc

de manger un peu moins de viande, il te viendra peut-être assez d'esprit pour répondre à çà?

JEAN RÉTIF.

Mais le bon Dieu nous a donné les animaux pour nous en nourrir, et non pour nous communiquer des maladies.

LE CURÉ.

Le bon Dieu nous a donné les animaux et nous en a rendus les maîtres, pour nous en servir à tout ce qui peut nous être utile. Ainsi on fait prendre aux poitrinaires le lait d'ânesse pour les guérir; ainsi, en faisant appliquer des vésicatoires ou des mouches cantharides, on fait venir des cloches sur la peau, qui quelquefois nous sauvent la vie; ainsi on se fait tirer du sang par des sangsues, et personne n'a encore craint d'attraper quelque chose de ces animaux. Vous même, Jean Rétif, vous avez l'année passée, noyé une grosse araignée dans du vin blanc que vous avez bu, parce que vous croyiez par ce moyen

dégoûtant, vous débarrasser des fièvres. On vous avait dit que ce breuvage vous rendrait bien malade d'abord, mais qu'il vous guérirait. Effectivement, cette boisson que vous avez prise avec répugnance, vous a fait beaucoup vomir sans vous être utile; mais l'objection que vous venez d'élever contre la plus précieuse des découvertes, ne vous est pas venue dans la tête au sujet de l'araignée, qui cependant est un animal beaucoup plus étranger à notre nature que ces bonnes vaches dont nous buvons le lait avec tant de plaisir, et dont le sang est beaucoup plus pur que le nôtre, parce qu'elles ne se nourrissent que d'herbes, et qu'elles ne connaissent point les excès et les passions qui brûlent celui de l'homme. Au surplus, mes amis, si ce que vous redoutez était fondé, si la vaccine, parce qu'elle vient des vaches, était contraire à la nature humaine, j'ajouterai même, si elle pouvait produire quelque nouvelle maladie, il y aurait long-tems déjà que cela serait arrivé,

puisque depuis près de dix ans on vaccine dans toutes les partiesdu m onde, et qu'en Angleterre, depuis plusieurs siècles peut-être, la vaccine a communiqué aux hommes les boutons que vons craignez tant.

MATHURIN VAILLANT.

C'est ce qui s'appelle parler ; hé bien, Catherine ! où en es tu à présent, avec tous tes scrupules ?

CATHERINE VAILLANT.

Dame ! il me semble, cependant, qu'il serait plus prudent d'attendre, car la chose est encore bien nouvelle, et je me méfie un peu de toutes ces nouveautés.

LE CURÉ.

Si tout le monde pensait comme vous, Catherine, que deviendraient les hommes ? . . . Ecoutez-moi bien. Vous avez de la vigne qui vous rapporte, qui vous fait vivre; vous avez dans votre clos de superbes abricotiers dont tous les ans

vous vendez les fruits avec avantage ; supposez, pour un instant, que nos ancêtres eussent pensé comme vous : si chacun se fût dit : *Je ne veux pas risquer mon terrein, car je n'aime pas la nouveauté ; quand d'autres auront essayé de planter de la vigne et des abricotiers, et que j'aurai vu que cela est d'un bon rapport, je verrai ce que j'aurai à faire ;* dites moi, si chacun eût pensé ainsi, qu'en serait-il résulté ?

CATHERINE VAILLANT.

Il en serait résulté que nous n'aurions ni raisin, ni vin, ni abricots. Mais, monsieur le Curé, je croyais que tout cela avait existé de tous tems ?

LE CURÉ.

Non ; ces dons précieux n'ont point toujours existé en France. Ce fut un Empereur Romain qui y fit planter les premières vignes, et les abricots nous furent également apportés des pays étrangers. Il en est ainsi d'une grande partie

de nos légumes, et entr'autres des pommes de terre qui nous viennent d'Amérique, et qu'on ne connaissait pas en France il y a cent cinquante ans. Cependant, Catherine, on n'exige pas de vous que vous essayez une chose nouvelle, puisqu'on ne peut plus regarder comme telle la vaccine. Je ne saurais trop vous le répéter, des cent milliers de personnes ont été vaccinées depuis environ dix ans, aucune n'a eu la petite vérole ni d'autre maladie que l'on puisse attribuer à *la vaccine*, et je viens de vous dire, il y a un moment, qu'elle existe depuis bien long-tems en Angleterre. J'ajouterai qu'on a encore découvert son ancienneté dans d'autres pays, et que des vieillards qui l'avaient contractée dans leur première jeunesse, ne s'en sont pas moins bien portés pendant toute leur vie, et qu'ils n'ont jamais eu la petite vérole. Enfin, monsieur Martin vous a confirmé la même chose, lorsqu'il vous a raconté comment on avait reconnu la vertu préservatrice de la vaccine.

Actuellement, qu'exigez-vous davantage, Catherine?..... voudriez-vous attendre cinquante ans encore?... hé bien, attendez, laissez arriver d'un moment à l'autre la petite vérole; laissez lui exercer toute sa fureur sur vos enfans; exposez-les, par votre répugnance déraisonnable pour la nouveauté, à rester infirmes, hideux, ou même à perdre la vie. Vous pleurerez alors, vous vous arracherez les cheveux, vous gémirez de votre aveugle obstination; vous vous direz: *mes pauvres enfans, mes chers enfans; si je les avais fait vacciner!....* Mais il ne sera plus tems, le coup irréparable sera porté, et à vos regrets amers se joindront des remords déchirans qui vous ôteront votre tranquillité pour le reste de vos jours.

MATHURIN VAILLANT.

Çà n'arrivera pas comme çà, n'est-ce pas Catherine? nous ferons vacciner nos enfans. Notre petite fille sur-tout; elle est si gentille! et comme je n'aurai pas

grand argent à lui donner en mariage, je ne me soucie pas que la petite vérole lui fasse venir une figure comme une rape. Sais tu bien que çà éloigne les maris, à moins qu'on ne remplisse les trous de petite vérole avec des écus.

CATHERINE VAILLANT.

Mais le grand père et la grand'mère voudront-ils ?

MATHURIN VAILLANT.

Je les en préviendrai, c'est mon devoir, et je leur exposerai mes raisons. S'ils persistent à s'opposer à ma volonté, je leur dirai : *mon père et ma mère, je vous aime et je vous respecte infiniment ; mais je dois aussi aimer mes enfans. Or, en mes qualités de bon père et de chrétien, il ne m'est point permis d'exposer leur santé et leur vie, pour contenter votre injuste prévention contre une chose utile.* Si après tout ils ne veulent pas croire que la vaccine préserve de la petite vérole, je leur dirai encore : *tous les*

gens sensés l'assurent, l'expérience le confirme, en conséquence je dois le croire; et quand même ce ne serait pas, et que mes enfans gagneraient la petite vérole après avoir été vaccinés, au moins je n'aurai rien à me reprocher, puisque j'aurai employé, pour les en préserver, les moyens que Dieu a bien voulu m'indiquer, en permettant qu'on découvrît la vaccine.

LE CURÉ.

C'est bien, Mathurin ; et je crois que vos parens, s'ils sont raisonnables, ne pourront point se refuser à votre raisonnement.

JEAN RÉTIF.

Mais, monsieur Martin nous avait dit qu'on pouvait inoculer la petite vérole ; il me semble que cela serait un préservatif encore plus sûr que la vaccine ?

GEORGES BONNEFOI.

Te voilà encore une fois. Va, tu ne t'appelles pas Rétif pour rien ?

JEAN RÉTIF.

Mais laisse-moi donc parler ! tu sais bien que nous sommes ici pour dire ce que nous pensons, et pour faire des objections à ces Messieurs.

M. MARTIN.

Jean Rétif a raison, et je vais lui répondre. Sans doute l'inoculation de la petite vérole, en donnant cette maladie, en garantit pour l'avenir, mais elle n'en garantit pas plus sûrement que la vaccine. Or, l'inoculation de la petite vérole rend quelques enfans très-malades, je vous ai même dit qu'il n'était pas sans exemple d'en voir mourir. En outre, l'inoculation de la petite vérole laisse quelquefois, quoique très-rarement à la vérité, des marques et d'autres infirmités. Enfin, on ne peut inoculer qu'après avoir préparé le corps à l'opération. Dans la vaccination, non seulement on n'a rien à craindre de tout cela, et on peut vacciner à tout instant sans être obligé de préparer

l'enfant ; mais encore, et notez bien ce que je vais vous dire, *la vaccine n'infecte point les autres enfans, comme la petite vérole inoculée.*

LISE BONNEFOI.

Comment, monsieur Martin, la vaccine ne peut donc pas se gagner en s'approchant du malade ou en le touchant ?

M. MARTIN.

Non ; elle ne peut se communiquer qu'autant qu'on applique sur un endroit entamé de la peau, un peu de matière d'une pustule. Vous voyez quel grand avantage présente encore sous ce rapport la vaccination. Autrefois, quand on inoculait la petite vérole à un enfant, on exposait toute une commune ; que dis-je? tout un pays à avoir la maladie. Aussi quelques Gouvernemens ne voulaient-ils permettre d'inoculer que lorsque la petite vérole régnait.

LISE BONNEFOI.

Et les enfans ne sont jamais ni marqués ni défigurés par la vaccine?

M. MARTIN.

Comment voudriez-vous qu'ils le fussent, puisqu'il ne paraît jamais de boutons qu'aux endroits où l'on a fait des piqûres?

JEAN RÉTIF.

Il ne me reste plus qu'une inquiétude: j'ai toujours peur qu'en prenant la matière de la vaccine sur un sujet mal sain, on ne puisse communiquer quelqu'autre maladie à la personne que l'on veut préserver de la petite vérole.

M. MARTIN.

Cette objection est assez sérieuse pour avoir été prise en très-grande considération par tous les gens de l'art. Aussi n'est-ce qu'après les expériences les plus variées et les plus concluantes, que les médecins n'ont pas craint d'affirmer que

le virus vaccin était incorruptible, et qu'il ne pouvait se combiner avec aucun autre principe morbifique. Croyez-vous que s'il en eut été autrement, les savans, les hommes respectables de toutes les classes de la société, eussent été assez barbares pour compromettre à ce point la santé de leurs propres enfans, en risquant de leur transmettre (sans la moindre nécessité) le germe des maladies les plus redoutables? Je dis sans la moindre nécessité, car l'expérience n'eût-elle pas démontré la vérité de cette assertion, on ne devait point pour cela renoncer au bienfait de cette précieuse découverte; il aurait seulement fallu une attention plus minutieuse dans le choix des sujets, et aller plus fréquemment chercher le virus à sa véritable source.

JEAN RÉTIF.

Je ne conçois pas très-bien comment il a été possible de faire des expériences qui ayent pu rassurer entièrement sur

des craintes qui me paraissent si bien fondées.

M. MARTIN.

Il n'est pas facile de vous convaincre, Jean Rétif ; mais loin de blâmer votre obstination, je la trouve très-louable en cette circonstance, puisqu'elle me fournit l'occasion de lever tous les doutes que vous pourriez encore avoir sur une des objections les plus spécieuses que l'on ait faites contre la vaccine.

Les médecins chargés par le Gouvernement, de faire des essais sur l'utilité de ce préservatif, ont pris le virus vaccin sur des enfans affectés de dartres, de gale, d'écrouelles, etc., et l'ont transmis en cet état à des sujets bien portans, sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient. Ces expériences ont été répétées dans toutes les circonstances possibles, et elles ont constamment tourné à l'avantage de la vaccine. Direz-vous, maintenant, que le germe de ces maladies, n'ayant pas encore eu le tems de

se développer, exercera peut-être plus tard ses ravages ? L'enfance ne porte point impunément un vice capable de se communiquer ; lorsqu'il existe, il se manifeste par des désordres évidens, et l'expérience de dix années répond aux incrédules, plus victorieusement que tous les raisonnemens possibles.

GEORGES BONNEFOI.

Mais savez-vous bien, monsieur Martin, qu'il est abominable de faire de semblables essais sur de pauvres enfans ?

M. MARTIN.

Observez que ces enfans étaient sous la surveillance journalière d'habiles médecins qui leur auraient porté de prompts secours, et que toutes les maladies qu'il était permis de redouter dans ces cas, sont faciles à guérir lorsqu'elles proviennent d'une cause externe, et qu'on les combat à tems. Il était donc excusable de faire en faveur du bien général, quelques sacrifices momentanés, qui

d'ailleurs ne compromettaient ni l'existence, ni même la santé des personnes.

Au reste, si vous vous décidez à faire vacciner vos enfans, je vous promets, si cela peut contribuer à votre tranquillité, de ne prendre la matière que sur ceux qui seront les plus robustes et les mieux portans.

JEAN RÉTIF.

Actuellement, me voilà entièrement convaincu. Mais, monsieur Martin, vous nous aviez promis de nous dire comment on distinguait *la fausse vaccine de la bonne vaccine ?*

M. MARTIN.

Je vous remercie de m'en faire souvenir, et je vais réparer mon oubli.

Premièrement. La fausse vaccine se développe plus rapidement que la vraie, puisqu'on remarque dès le second jour un changement sensible aux endroits des

piqûres, qui déjà, dès le troisième jour, sont en suppuration.

Deuxièmement. Le cercle rouge autour du bouton n'existe pas du tout, ou n'est point aussi bien dessiné que dans la vraie vaccine.

Troisièmement. Les boutons ne sont pas aussi ronds. Ils sont quelquefois longs, d'autres fois ils sont échancrés, etc.

Quatrièmement. Le petit endroit renfoncé au milieu d'un bouton de vraie vaccine, n'existe point dans un bouton de fausse vaccine.

Cinquièmement. La matière contenue dans un bouton de vraie vaccine, est claire et transparente; au lieu que celle d'un bouton de fausse vaccine, est plus épaisse et jaunâtre.

Sixièmement. Quand on ouvre un bouton de vraie vaccine, il ne se vide pas à beaucoup près en entier, et il faut y faire plusieurs trous pour le vider. Cela

vient de ce que le bouton est divisé par compartimens que les médecins appellent des cellules, et dont chacun contient une petite portion de pus. Je ne saurais mieux comparer ce que je viens de vous dire, qu'au trognon d'une pomme, dont chaque pépin a pour ainsi-dire sa chambre. Tout cela n'a pas lieu dans un bouton de fausse vaccine, qui est à peu près comme une vessie pleine, que l'on peut vider en y faisant un seul trou.

Septièmement. Enfin, la croûte qui se forme sur un bouton de fausse vaccine, est rabotteuse, à peu près comme une croûte de gourme; tandis que celle qui s'établit sur un bouton de vraie vaccine, est, comme je vous l'ai déjà dit, lisse et presque polie comme de la corne.

Vous voyez, mes amis, qu'il existe de bien grandes différences entre un faux et un vrai bouton de vaccine, et qu'on aurait tort de prétendre de l'un, ce qu'on a droit d'attendre de l'autre.

GEORGES BONNEFOI.

Mais, puisque nous savons distinguer actuellement la fausse de la vraie vaccine, et qu'il est très-facile de faire de petites piqûres de puces, est-ce que nous ne pourrions pas vacciner nous-mêmes nos enfans ?

M. MARTIN.

Sans doute, vous le pourriez ; cependant il est toujours plus prudent de laisser pratiquer cette opération par les chirurgiens et les médecins, non sous le rapport de sa difficulté, mais parce qu'il serait possible que, quoique je vous aye indiqué les signes de la vraie et de la fausse vaccine, vous puissiez encore vous tromper. D'ailleurs, pour que tout aille bien dans ce monde, il faut que chacun se mêle de son état. Si néanmoins il n'y avait pas de chirurgien dans un endroit, le curé rendrait un grand service à ses paroissiens, en s'occupant lui-même de cette opération.

GEORGES BONNEFOI.

C'est bien dommage qu'il faille donner de l'argent pour faire vacciner. Ce n'est pas pour moi que je parle, mais c'est pour les pauvres gens qui n'ont pas le moyen de payer le chirurgien.

M. MARTIN.

Il n'est presque pas de ville aujourd'hui où on ne vaccine gratuitement les enfans des personnes peu fortunées. Au surplus, presque tous les enfans qu'on ne vaccine pas, sont tôt ou tard atteints de la petite vérole. Si alors vous calculez toutes les dépenses qu'on est obligé de faire en visites de médecins et en drogues, si vous ajoutez à cela tous les dérangemens, tous les embarras de ménage qu'une maladie grave occasionne ; je vous le demande, ne vaut-il pas infiniment mieux sacrifier une légère somme, et se débarrasser ainsi à jamais d'un hôte aussi redoutable que la petite vérole ? Vous remarquerez ici, mes enfans, que ce n'est pas pour moi que je parle,

car j'aurais, ainsi que tous mes confrères, beaucoup plus d'intérêt à laisser subsister la petite vérole et son inoculation, qu'à prôner par tout la vaccine. On payait fort cher l'inoculation, au lieu qu'on ne donne presque rien pour la vaccination, qui exige tout au plus deux ou trois visites du chirurgien, afin qu'il voye si elle se développe convenablement. Je n'ai pas besoin de vous dire combien de fois il faut visiter un malade atteint de la petite vérole, sur-tout lorsqu'elle est maligne. Ainsi, je le repète encore, *si les médecins n'écoutaient que leurs intérêts propres, ils seraient les plus grands ennemis de la vaccine.*

LE CURÉ.

Mes enfans, je crois que nous n'avons plus rien à nous dire. Vous nous avez fait plusieurs objections contre la vaccine, que nous croyons, monsieur Martin et moi, avoir combattues victorieusement.

TOUS.

Oui, monsieur le Curé.

LE CURÉ.

Vous avez vu vous-mêmes, que la plupart des doutes que vous avez élevés contre l'utilité de cette découverte, étaient principalement fondés sur ce que vous n'en connaissiez pas bien les détails. Maintenant que vous ne les ignorez plus; maintenant que vous êtes convaincus que ce n'est point un péché que de se prémunir par la vaccine contre la petite vérole; que la vaccine préserve réellement de cette maladie, sans en entraîner une autre, et sans nuire à la santé: actuellement, dis-je, que vous savez tout cela, j'abandonne l'exécution de ce préservatif précieux à vos propres consciences. Songez toutefois que vous êtes pères; songez que vous êtes mères; et que si vous négligez de profiter des avantages que la divine providence vous offre par la découverte de la vaccine, vos enfans pourraient un jour vous reprocher votre barbare indifférence. Songez encore, qu'en vous conduisant ainsi, vous sembleriez mépriser la voix du

ciel qui vous dit: *aide toi, je t'aiderai.* Songez enfin, que vous manquez cruellement au gouvernement qui vous protége; je dirai plus, à la société entière. Car, si comme il faut espérer que cela arrivera un jour, tous les hommes se réunissaient pour faire vacciner leurs enfans quelques semaines après leur naissance, nous ne connaîtrions bientôt plus que de nom, une des plus cruelles maladies qui affligent l'espèce humaine; ainsi donc, méditez bien tout ce qui a été dit, et . . . décidez-vous.

MATHURIN VAILLANT.

Quant à moi et à ma femme, c'est tout médité et conclu. Nous faisons vacciner nos enfans, monsieur le Chirurgien, et cela pas plus tard que demain.

GEORGES ET LISE BONNEFOI.

Et nous de même !

TOUS.

Et nous aussi ! et nous aussi !

LE CURÉ.

Mes enfans, je ne saurais vous exprimer la joie que vos excellentes dispositions me font éprouver. Allez, vous n'aurez pas sujet de vous en repentir. Ainsi à demain, mes enfans ! à demain !

TOUS.

A demain, monsieur le Curé ! à demain, monsieur le Chirurgien !

Le lendemain, le Chirurgien vaccina les enfans de Mathurin Vaillant, de Georges Bonnefoi et de quelques autres habitans.

La vaccine se développa régulièrement. Bientôt après, toutes les personnes de l'endroit qui n'avaient pas encore eu la petite vérole, furent également soumises à la vaccination, et le succès fut le même. Quelques paysans des villages voisins, se moquèrent, à la vérité, dans les commencemens, de cette *manie;* car c'est ainsi qu'ils appelaient la vaccination.

Mais les bons habitans de C*, forts du sentiment d'avoir rempli leurs devoirs, firent peu d'attention aux mauvaises plaisanteries. Bientôt ils eurent occasion de plaindre ceux qui avaient cherché à les tourner en ridicule, car une petite vérole très-maligne s'étant déclarée dans les environs, le village où tout le monde avait été vacciné, en fut le seul préservé; tandis que dans ceux voisins on n'entendit que pleurs et gémissemens sur les victimes nombreuses que la cruelle maladie moissonnait journellement. Ce fut alors que les habitans de C*, dirigés par la plus vive reconnaissance, se pressèrent autour de leur respectable Pasteur, et lui exprimèrent leur gratitude pour les bons conseils qu'il leur avait donnés. Ce vieillard sensible et vertueux, éprouvait de son côté cette satisfaction que la conscience d'une bonne action peut seule inspirer. Des larmes de joie et d'attendrissement humectaient ses paupières, et plus d'une fois, en cherchant à se dérober aux témoignages d'amitié

de ses bons paroissiens, il s'écriait : *Je vous avais bien dit, mes enfans, que vous ne vous repentiriez jamais d'avoir suivi le précepte divin :*

AIDE-TOI, ET JE T'AIDERAI !

FIN.

L. - P. Dubray, Imprimeur du Musée Napoléon et du Mont de Piété, rue Ventadour, N.° 5.